



## **TERMES DE REFERENCE**

# **EVALUATION D'IMPACT DES INTERVENTIONS DU SIF DANS LA REGION DE TAMBACOUNDA**

**Juin 2025**

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La pauvreté au Sénégal reste un défi majeur malgré des efforts constants pour améliorer les conditions de vie des populations. Selon les dernières données de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), le taux de pauvreté monétaire était de 37,5 % en 2021/2022, une légère baisse par rapport aux 37,8 % enregistrés en 2018/2019. Cependant, en termes absolus, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté en raison de la croissance démographique. La pauvreté est particulièrement prononcée en milieu rural, où le taux atteint 53,3 %, contre 20 % en milieu urbain. Les régions les plus touchées sont Kédougou, Sédiou, Kolda et Tambacounda, avec des taux de pauvreté dépassant les 60 %.

La région de Tambacounda, située à l'est du Sénégal, est l'une des régions les plus touchées par la pauvreté dans le pays. Le taux de pauvreté dans cette région est de 62,8 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale (ANSD, 2022). Plusieurs facteurs contribuent à cette situation. La région de Tambacounda est principalement rurale, avec une économie largement basée sur l'agriculture. Cependant, ce secteur est souvent affecté par des chocs climatiques tels que les sécheresses et les inondations. A cela s'ajoute le déclin de la fertilité des sols en raison de pratiques agricoles non durables et de l'érosion réduisant la production agricole et augmentant la vulnérabilité des ménages. Cette situation de vulnérabilité impacte inévitablement la sécurité alimentaire des individus, les plaçant dans une situation de pénurie alimentaire. L'insécurité alimentaire au Sénégal et plus particulièrement dans la région de Tambacounda est une préoccupation majeure, affectant une partie significative de la population.

Face à ces défis, le SIF présent dans la région depuis 2011 a mis en œuvre une série d'initiatives ciblées pour améliorer les conditions de vie des populations locales.

### **- 2011 - 2014 : Projet « Cheptel »**

Ce projet visait à renforcer la sécurité alimentaire et à lutter contre la malnutrition infantile sur une période de trois ans.

### **- 2015 - 2016 : Projet Sonooya I**

Déployé dans 13 villages de l'arrondissement de Makacoulibantang, ce projet visait l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ruraux à travers l'augmentation des productions végétales et animales et par un renforcement du pouvoir économique des femmes.

### **- 2017 - 2018 : Projet Sonooya II**

Extension du projet précédent, cette phase a couvert 15 nouveaux villages avec des activités similaires, consolidant les acquis de Sonooya I.

### **- 2016 - 2021 : Appui aux Groupements de Promotion Féminine (GPF)**

Parallèlement, le SIF a soutenu des Groupements de Promotion Féminine (GPF) dans l'embouche ovine, avec soixante groupements fournissant des moutons pour le projet Sacrifice, qui permet aux ménages vulnérables de célébrer l'Aïd-el-Adha.

**- 2019 - 2021 : Projet SAME 1 — Phase 1**

Mis en œuvre dans 20 villages des communes de Méréto et Bamba Thialène, ce projet a combiné soutien agricole, élevage caprin et développement d'activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes.

**- 2021 - 2024 : Projet « Puits donateurs »**

Ce projet annuel axé sur l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EHA) a permis la construction de forages, de latrines, ainsi que des campagnes de sensibilisation sur les bonnes pratiques EHA.

**- 2022 - 2024 : Projet SAME 1 — Phase 2**

Cette seconde phase a été déployée dans 13 villages de la commune de Kahène, poursuivant les objectifs de la première phase avec un accent renforcé sur la résilience communautaire.

**- 2024 : Projet ADDI NGALU**

Ce projet cible spécifiquement les femmes membres de groupements féminins, en leur fournissant des ateliers individuels d'élevage ovin. Les bénéficiaires reçoivent des brebis et des bêliers, favorisant ainsi une activité durable et génératrice de revenus et dont l'objectif principal est le passage de dons en nature via des animaux.

Dans le cadre de ces initiatives, la stratégie d'action du SIF repose sur une approche intégrée et complémentaire, articulée autour de deux axes majeurs. D'une part, il s'agit de renforcer la résilience économique des ménages en consolidant les activités agricoles, pastorales et génératrices de revenus. Une attention particulière est portée aux femmes et aux jeunes, considérés comme des leviers essentiels du développement local. D'autre part, l'objectif est de stimuler la cohésion sociale et la gouvernance communautaire. Cela passe par le renforcement des capacités des structures locales, la promotion de la solidarité entre les membres des communautés, et l'encouragement à une gestion participative des ressources.

Après plus de dix années d'engagement continu dans la région de Tambacounda, le SIF amorce une nouvelle phase de son action humanitaire au Sénégal. Fort des acquis et des leçons tirées de ses nombreuses interventions entre 2011 et 2024 à Tambacounda, le SIF a pris la décision stratégique de réorienter ses efforts vers d'autres zones du pays où les besoins humanitaires et de développement se révèlent, aujourd'hui, plus urgents. Cette transition ne marque pas une rupture, mais plutôt une évolution réfléchie, guidée par une volonté de maximiser l'impact de ses actions. Dans cette dynamique, la réalisation d'une évaluation d'impact des projets menés à Tambacounda s'est imposée comme une étape essentielle, et ce afin de mesurer les effets réels des interventions sur les conditions de vie des populations bénéficiaires, d'identifier les bonnes pratiques, et de capitaliser sur les réussites et les échecs pour nourrir les futures stratégies d'intervention.

Les résultats et les recommandations de cette évaluation permettront d'orienter la stratégie future du SIF au Sénégal et de rendre compte de l'impact de ses interventions aux partenaires et aux bailleurs de fonds.

## **2. OBJECTIF DE L'ÉVALUATION**

La présente évaluation a pour objectif, au regard des critères définis par le CAD/OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité), de fournir une appréciation indépendante des interventions du SIF dans la région de Tambacounda de 2011 à 2024. Il s'agit en d'autres termes de fournir des informations sur les effets et l'impact des réalisations, de tirer des enseignements et de capitaliser sur les bonnes pratiques ainsi que de formuler des recommandations utiles pour nourrir les futures stratégies d'intervention.

De manière spécifique il s'agira de :

- **OS1** : Évaluer de manière globale la pertinence, la cohérence, l'efficience, l'efficacité et la viabilité/durabilité des interventions du SIF à Tambacounda avec un accent spécifique sur les modalités d'intervention notamment à travers la mobilisation des services techniques de l'Etat et des collectivités territoriales dans la mise en œuvre.
- **OS2** : Analyser les changements survenus au niveau des groupes cibles et déterminer la contribution du SIF à ces changements. Il s'agira de voir dans quelle mesure les interventions du SIF ont amélioré le bien-être socio-économique des communautés ciblées, notamment en termes de revenu, d'accès à l'eau et de sécurité alimentaire.
- **OS3** : Analyser la durabilité des résultats obtenus. Il s'agira notamment d'examiner si les bénéfices des interventions sont maintenus après la fin des projets et identifier les facteurs favorisant ou limitant cette durabilité. Une attention particulière sera accordée au dynamisme communautaire notamment à travers les comités de développement villageois (CDV) et les comités de gestion des points d'eau mis en place lors des différentes interventions.
- **OS4** : Déterminer dans quelle mesure les interventions ont renforcé les capacités des communautés et des institutions locales pour gérer leurs propres besoins de développement.
- **OS5** : Identifier les conséquences non prévues des interventions sur les communautés et leurs localités respectives, qu'elles soient bénéfiques ou non.
- **OS6** : Apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires et la qualité des interventions.
- **OS7** : Identifier les besoins non couverts par les interventions en matière de SAME et de EHA et proposer des pistes de réponse ;

- **OS8** : Évaluer le niveau de prise en compte des aspects transversaux : genre, environnement et participation.
- **OS9** : Identifier les leçons apprises et formuler des recommandations utiles pour les futures stratégies d'intervention :
  - Quels sont les principaux enjeux (groupes cibles, zones d'intervention, modalités d'intervention, activités, partenaires, etc.) sur lesquels le SIF devrait recentrer ses interventions futures sur les thématiques SAME et EHA ?
  - Quels enseignements le SIF doit-il tirer des difficultés rencontrées et des réussites obtenues dans la mise en œuvre de ces projets ?

### 3. CRITÈRES ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

L'évaluation sera effectuée sur la base des critères de l'OCDE incluant la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact. En outre, les caractères de genre et d'environnement seront aussi pris en compte.

Critères	Question d'évaluation
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure les interventions du SIF ont-elles répondu aux priorités nationales et locales ?</li> <li>- Dans quelle mesure les interventions du SIF ont-elles contribué à la réalisation du Plan Sénégal Emergent (PSE) et des ODD ?</li> <li>- Jusqu'à quel point les stratégies d'interventions mises en place sont-elles conformes aux besoins exprimés par les bénéficiaires directs (les ménages) et les parties prenantes (ministères, autorités administratives et locales, communautés, etc.) et comment se sont-elles adaptées à leurs évolutions au fil du temps ?</li> <li>- Les approches utilisées par le SIF étaient-elles les plus appropriées pour résoudre les problèmes ciblés ?</li> <li>- La méthodologie utilisée pour la sélection/l'identification des bénéficiaires est-elle adaptée ?</li> <li>- Les bénéficiaires sont-ils parmi les groupes les plus vulnérables ?</li> <li>-</li> </ul>
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Cohérence interne :</b></li> </ul>

	<p>Dans quelle mesure les moyens et instruments de mise en œuvre étaient-ils suffisants pour la réalisation des objectifs des interventions ?</p> <p>Quelle est la cohérence des interventions par rapport aux normes auxquelles le SIF adhère, notamment les normes SPHÈRE ?</p> <p>Dans quelle mesure les différentes interventions menées par le SIF dans la zone étaient-elles cohérentes entre elles (sans risque de contradiction ou de chevauchement) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Cohérence externe :</b> Les interventions du SIF étaient-elles en synergie avec les actions menées dans la zone par d'autres acteurs ?</li> </ul> <p>Existe-t-il des liens de chevauchement ou de complémentarité avec d'autres projets menés dans la zone par d'autres acteurs ?</p>
<b>Efficacité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure les activités et les résultats escomptés des projets ont-ils été réalisés et dans les délais prévus ? Les interventions ont-elles permis d'atteindre les objectifs fixés et les cibles prévues ?</li> <li>- Quelle a été la performance des projets sur le plan de la planification, de l'exécution et du suivi-évaluation ?</li> <li>- Comment les stratégies développées ont-elles favorisé la résilience des communautés cibles face chocs alimentaires et économiques ?</li> <li>- De manière globale, quels goulets d'étranglement ont été rencontrés dans la mise en œuvre des interventions ? A quoi étaient-ils dus ? Quelles ont été les mesures correctives ? Quelle a été l'efficacité des stratégies déployées pour répondre à ces défis ?</li> <li>- Quels ont été les principaux facteurs contextuels ayant favorisé ou entravé la mise en œuvre des interventions ? Comment les facteurs (internes et externes) ont-ils affecté les coûts, les délais, les performances (ampleur et la qualité des résultats) des projets ?</li> </ul>

<b>Efficience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De manière globale, dans quelle mesure les projets mis en œuvre ont-ils été efficaces en termes d'allocation, d'utilisation et de mobilisation des ressources financières (provision à temps des budgets, niveau d'exécution budgétaire, respect des procédures, efforts et résultats de mobilisation des ressources, etc.) ?</li> <li>- Dans quelle mesure la coordination et la collaboration efficaces avec les interventions et les partenaires existants ont-elles été prises en compte et établies ?</li> <li>- Quels facteurs ont affecté l'efficience financière des projets et pourquoi ? Quelles mesures alternatives ou novatrices devraient être prises pour maximiser ou minimiser leurs effets ?</li> <li>- Existe-t-il des alternatives moins coûteuses qui auraient permis d'atteindre les mêmes résultats auprès des bénéficiaires finaux ? Ces alternatives ont-elles été explorées et utilisées ?</li> <li>- Un mécanisme/système de suivi et évaluation a-t-il été mis en place et à quel point est-il efficace ? Des informations pertinentes ont-elles été systématiquement collectées et exploitées ? Les données ont-elles été sensibles au genre et désagrégées par sexe et suivant tout autre critère pertinent ?</li> <li>- Un mécanisme de remontée des plaintes a-t-il été mis en place ? Était-il opérationnel et inclusif ?</li> <li>- Dans quelle mesure les mécanismes de redevabilité et de plaintes ont-ils réellement permis d'améliorer les interventions ?</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure les interventions du SIF ont-elles promu le processus d'appropriation, de renforcement des capacités, de partenariat, de coordination et de concertation entre les parties prenantes leur permettant de pérenniser les bénéfices des interventions ?</li> <li>- De manière globale, comment les approches adoptées par le SIF ont-elles intégré l'exigence de durabilité des</li> </ul>

	<p>effets sur les populations dans la conception et la mise en œuvre de ses interventions ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous quelles conditions les stratégies appliquées pourraient être répliquées ou mises à l'échelle dans d'autres zones d'intervention ?</li> <li>- Est-ce que les bénéfices des interventions (infrastructures, formations, entreprises créées, etc.) sont maintenus après la fin des projets ?</li> </ul>
<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels sont les effets à long terme (ou les perspectives d'effets), positifs et négatifs, primaires et secondaires, qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité aux interventions du SIF directement ou non (effets directs et indirects), intentionnellement ou non (effets attendus ou non attendus) ?</li> <li>- Existe-t-il des preuves de changement (positif ou négatif) ? Dans l'affirmative, quels facteurs ont contribué à ce changement ? Dans la négative, pour quelle raison ?</li> <li>- La vie des bénéficiaires et leur environnement ont-ils connu des changements (positifs ou négatifs) imprévus ? De quels changements s'agit-il ? Étaient-ils directement ou indirectement liés aux interventions du SIF ou plutôt causés par des facteurs externes ?</li> </ul>
<b>Environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans quelle mesure l'environnement a-t-il été pris en compte dans la mise en œuvre des interventions ?</li> </ul>
<b>Genre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les approches adoptées par le SIF ont-elles favorisé l'égalité d'accès des hommes et des femmes, aux bénéfices résultant de la mise en œuvre des interventions ?</li> <li>- Comment les besoins spécifiques des femmes et des groupes vulnérables ont-ils été pris en compte ?</li> <li>- Comment les femmes ont-elles été impliquées ou considérées dans la réalisation des interventions ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels ajustements opérationnels et stratégiques seront nécessaires pour renforcer la place du genre et de l'inclusion sociale dans les interventions du SIF ?</li> </ul>
<b>Participation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment et à quel degré les bénéficiaires directs et les parties prenantes des interventions ont-elles été impliquées ?</li> <li>- La participation des bénéficiaires a-t-elle été au cœur des interventions afin de prendre en compte leurs souhaits et faire évoluer le projet si c'était nécessaire ?</li> <li>- Les acteurs du niveau local/décentralisé ont-ils été consultés et/ou ont assuré le leadership dans le choix des zones d'intervention et des stratégies d'opérationnalisation ?</li> <li>- Quelles sont les bonnes pratiques et limites notées dans la prise en compte de leur participation et comment y remédier ?</li> <li>- Dans quelle mesure le programme a tenu compte des conditions d'une participation éthique et utile (sure, volontaire, inclusive, transparente, respectueuse, pertinente et responsable) ?</li> </ul>

#### **4. MÉTHODOLOGIE**

Le prestataire devra proposer et décrire sa propre méthodologie pour répondre à l'objectif de l'étude. Cependant, pour la conduite de cette évaluation, le SIF recommande une méthodologie basée sur une approche participative incluant les différentes parties prenantes avec une combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives. Cette évaluation sera réalisée comme étant un exercice d'apprentissage et de capitalisation des acquis impliquant les bénéficiaires, les acteurs territoriaux et institutionnels impliqués dans la mise en œuvre. Elle couvrira 5 communes de la région de Tambacounda : Bamba Thialène, Méréto, Kahène, Makacoulibantang, et Niani Toucouleur. Le consultant chargé de cette mission visitera au minimum 20 villages répartis dans ces 5 communes, afin de garantir une représentativité géographique et sociale des résultats. Les données collectées devront être désagrégées par sexe, âge, handicap et tout autre critère pertinent, afin de permettre une analyse de l'équité et de l'inclusion. Le consultant devra, en outre, garantir la confidentialité des données, le consentement éclairé des participants et le respect des principes éthiques dans la collecte et l'analyse

La démarche méthodologique devra s'articuler ainsi autour des quatre éléments suivants :

- Collecte de l'information
  - **Revue documentaire**, le prestataire devra rassembler et analyser toutes les informations et tous les documents relatifs aux projets mis en œuvre par le SIF à Tambacounda depuis 2011 (Document Technique et Financier, rapports d'évaluation, rapports d'activités...) et les textes et lois régissant les volets SAME et EHA au Sénégal et nécessaires à la compréhension de son contexte. Les documents relatifs aux projets seront fournis par le SIF.
  - **Entretiens exploratoires** (Interviews d'acteurs clés), visant à effectuer des entrevues semi-dirigées avec les autorités locales et les agents locaux dans les domaines concernés par l'étude ;
  - **Entretiens individuels, entretiens collectifs et focus groups**, le prestataire devra visiter la zone dans le cadre de la conduite de cette étude, de façon à ce qu'il puisse s'entretenir avec les cibles de l'étude. Il sera demandé de découper les informations recueillies dans les 5 communes indiquées.
- Traitement et analyse des données recueillies pendant la phase de terrain
- Rédaction puis présentation du rapport provisoire pour validation en plénière
- Rédaction du rapport final en intégrant les recommandations.

**Nb :** Le consultant devra identifier les principaux risques (logistiques, sécuritaires, climatiques, etc.) pouvant affecter la collecte des données, et proposer des mesures d'atténuation appropriées. Il devra également expliciter dans son rapport final les limites méthodologiques et les biais éventuels pouvant influencer les résultats et conclusions de l'étude.

#### **Principaux acteurs à rencontrer :**

- Communautés des zones cibles ;
- Autorités locales ;
- Partenaires intervenant dans les zones cibles ;
- Agents locaux des services techniques concernés.

La liste des personnes à rencontrer sera à finaliser en amont du début de la mise en œuvre de l'étude. Les équipes du SIF pourront transmettre les coordonnées des personnes ressources locales.

#### **Personnes ressources au sein de l'équipe du SIF Sénégal :**

- Responsable MEAL ;
- Coordinatrice programme ;
- Coordonnateur Terrain ;
- Chef de projet SAME Intégré ;
- Chef de projet WASH.

#### **PROFIL DU CONSULTANT**

Le prestataire doit-être un cabinet ou un bureau d'étude, un regroupement d'experts nationaux ou un consultant indépendant.

Il (elle) devra répondre aux critères suivants :

- Expérience avérée dans la conduite d'évaluations de projets de développement, en particulier dans le secteur de la sécurité alimentaire et du développement rural ;
- Disposer de spécialistes ayant des formations minimum BAC+5 en sciences sociales, agronomie ou autre domaine pertinent pour l'évaluation ;
- Avoir des connaissances techniques dans les domaines SAME et EHA ;
- Excellente maîtrise du cadre légal et institutionnel des secteurs SAME et EHA au Sénégal ainsi qu'une bonne connaissance des structures institutionnelles y relatives ;
- Connaissance approfondie du contexte socio-économique du Sénégal, et plus particulièrement de la région de Tambacounda ;
- Avoir au moins 7 ans d'expériences dans le domaine du suivi et évaluation des projets et programmes de développement social, avec au moins 5 ans comme chef d'équipe ;
- Avoir réalisé au moins 5 missions de réalisation d'études dans les domaines du EHA et/ou de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence (références exigées) ;
- Excellente capacité en matière de recherche, des méthodes d'analyse des données quantitatives et qualitatives et de production des études de qualité ;
- Excellente capacité de facilitation, de conduite des entretiens et de rédaction,
- Excellentes compétences en communication orale et écrite ;
- Parfaite maîtrise du français écrit et oral ;
- La maîtrise des langues Wolof, Peul et Mandingue est un atout essentiel ;
- Avoir réalisé des mandats similaires au profit d'autres organisations humanitaires.

## **5. CALENDRIER**

La durée globale de l'étude est fixée à 40 jours ouvrables à compter de la date de signature du contrat, y compris les délais de rédaction et de dépôt du rapport final. Le consultant devra soumettre un chronogramme précis des prestations qui doit être conforme à la méthodologie proposée.

A titre indicatif, nous résumons le calendrier de la manière qui suit :

Durée	Activités	Responsable
01 jour	Briefing avec le SIF afin de s'assurer d'une compréhension commune et partagée sur les objectifs et les résultats de l'étude (discussion de la note de cadrage)	Responsable MEAL
02 jours	Rédaction et soumission d'un rapport de cadrage	Consultant
10 jours	Phase de terrain : collecte des données	Consultant

08 jours	Élaboration et soumission d'un rapport provisoire	Consultant
05 jours	Retour du SIF (sur le rapport provisoire)	MEAL (Équipe SIF)
01 jour	Atelier de restitution	Consultant
05 jours	Élaboration du rapport final et de synthèse et soumission	Consultant
05 jours	Retour du SIF (sur le rapport final)	MEAL (Équipe SIF)
03 Jours	Soumission du rapport final tenant compte des retours du SIF	Consultant

La date de démarrage souhaitée de cette étude **est le 1 octobre 2025**.

## **6. LIVRABLES**

Au terme de la consultance, les principaux livrables à remettre au SIF sont les suivants :

- **Une note de cadrage** : celle-ci aidera à cerner le cadre du travail, déterminer les grandes lignes et permettre au SIF de bien comprendre en amont la suite de l'étude afin de faire ses observations. Cette note de cadrage permettra en outre de faire une meilleure coordination entre les équipes du prestataire et les équipes du SIF (au besoin et si nécessaire) pour la bonne exécution de l'étude.
- **Les outils de collecte des données** ;
- **Les comptes rendus des entretiens et ateliers ainsi que les données brutes** : tous les ateliers et entretiens avec les différentes parties prenantes ainsi que les communautés seront documentées et fournies au SIF à l'issue de l'étude.
- **Un rapport provisoire** : en français, montrant clairement les changements (positifs ou négatifs) induits par les actions du SIF dans la zone d'intervention. Ce rapport comportera des recommandations claires, réalistes et utiles pour orienter les futures stratégies d'intervention du SIF et sera rédigé selon le canevas décrit dans les présents TdRs. Il sera transmis au SIF, au plus tard 08 jours après le retour de la mission de terrain. Le SIF aura à son tour 05 jours pour analyser le document et transmettre ses commentaires ;
- **Un rapport de l'atelier de restitution/validation des résultats provisoires** : **06** jours après le dépôt du rapport provisoire, un atelier sera organisé par le prestataire au bénéfice des cadres des projets du SIF ainsi qu'aux différentes parties prenantes et invités du SIF. Un rapport de cet atelier sera remis en même temps que le rapport final et le SIF y fera des retours en même temps que le rapport final.

- **Un rapport final** : en français, prenant en compte les observations. Il sera rédigé selon le canevas décrit dans les présents TdRs.
- **Une synthèse de rapport final**, en français (de 3 à 5 pages), avec les objectifs de l'étude, le résumé des résultats et les recommandations sera produite et soumise avec le rapport final dans un délai de 3 jours après les échanges autour du rapport provisoire.

Les rapports provisoire et final comporteront au maximum 50 pages (hors annexes) selon la structure suivante :

- Page des titres ;
- Table des matières ;
- Introduction ;
- Contexte et justification de l'étude ;
- Méthodologie de l'étude ;
- Résultats détaillés de l'étude ;
- Recommandations ;
- Bibliographie ;
- Annexes.

## 7. Moyens logistiques et humains

### a. Logistique

Tous les coûts liés à l'étude et notamment à la collecte des données seront aux frais du consultant, et à inclure dans l'offre financière, y compris les moyens de déplacement et l'hébergement.

### b. Humains

Le prestataire prendra en charge tous les coûts liés aux ressources humaines impliquées dans cette étude. Le contrat de consultation précisera la conduite à tenir par les agents du prestataire dans les communautés ainsi que les informations relatives à la politique de protection de l'enfance, à la redevabilité et au code de conduite du SIF.

## 8. Soumission des offres

La réponse des consultants intéressés par cette offre devra contenir les éléments suivants :

### Une offre technique qui comprend :

- Une note de cadrage : compréhension des TdRs et présentation de la méthodologie utilisée (5 pages max.) ;
- Les CVs détaillés des personnes proposées pour réaliser l'étude, mettant en lumière les expériences similaires et les évaluations et études déjà réalisées ainsi que des références ;
- Un plan d'action avec chronogramme prévisionnel de l'étude ;

- Les documents attestant la reconnaissance de l'existence légale du soumissionnaire ( registre de commerce, NINEA, etc.) ;
- 3 références liées à des expériences similaires.

### Une offre financière :

Le consultant inclura dans la proposition financière la BRS (taxe de 5 % sur les prestations à déduire et à reverser à l'Etat) ou la TVA — selon son régime fiscal, ainsi que tous les différents frais nécessaires à la bonne mise en œuvre de l'étude :

- Ses honoraires ;
- Ses déplacements ;
- Ses frais d'hébergement pendant le déplacement sur le terrain ;
- Le personnel pour la collecte des données ;
- L'atelier de restitution.

Afin que l'offre financière soit valide, elle devra être présentée sous forme de devis avec toutes les informations utiles, notamment : en-tête avec vos coordonnées, date, client, signature, cachet, durée de validité de l'offre, etc.

Les propositions techniques et financières seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation suivants :

Critères	Valeu r	Facteurs	Valeurs facteur s
Qualification/Expérience Professionnelle	30 %	Expérience et capacité dans le domaine de la sécurité alimentaire	40 %
		Expérience et capacité dans le domaine EHA	20 %
		Expérience avérée dans la conduite d'évaluations de projets de développement, en particulier dans le secteur de la sécurité alimentaire et du développement rural	20 %
		Références du consultant	20 %
Compréhension des TdRs et Méthodologie proposée	50 %	Rigueur et pertinence de la méthodologie proposée par rapport aux TdRs	100 %
Proposition financière	20 %	Coût de la proposition qui entre dans l'enveloppe financière	100 %

Les consultants intéressés devront soumettre leur dossier par mail aux adresses suivantes [logistique.sn@secours-islamique.org](mailto:logistique.sn@secours-islamique.org) et [recrut.sn@secours-islamique.org](mailto:recrut.sn@secours-islamique.org)

avant le 10 septembre 2025 avec la mention « **Consultance pour l'évaluation d'impact des interventions du SIF à Tambacounda** ».

Pour toute question ou remarque concernant ces termes de référence, merci de contacter le responsable MEAL à l'adresse suivante : [resp.meal.sn@secours-islamique.org](mailto:resp.meal.sn@secours-islamique.org)

Le Secours Islamique France est une organisation intervenant dans la protection de l'enfant. Par conséquent, tout acte de candidature emporte l'engagement à respecter la politique de sauvegarde de l'enfant adoptée par l'institution. Aussi, tout antécédent (action, coaction ou complicité) relatif à des comportements professionnels à risque sera une cause de rejet systématique du dossier du candidat en question. Des références approfondies seront demandées pour cette consultance.